Le bulletin municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Avril 2022 N°3

INFORMATIONS MUNICIPALES

Chers concitoyens,

Après 17 ans de service au sein de la commune, la bibliothécaire souhaite pourvoir profiter de sa retraite prochainement. Pontfaverger-M veut maintenir ce service à la population et réfléchit en complément à faire une maison des services. En effet, si la dématérialisation des actes administratifs permet de faire cela de son domicile, il n'est pas toujours compréhensible, pour le commun des mortels, de comprendre le jargon et le mille-feuilles de notre administration française. La quotité d'heures de travail du poste d'Adjoint Administratif créé à Contrat à Durée Déterminé sera évolutive en fonction de la demande et du service rendus à la population. Le transfert de la bibliothèque actuelle devait se faire dans l'école élémentaire, qui doit aller dans l'ancien collège. Cependant cela ne se fera pas avant quelques années, le temps que Grand Reims fasse les aménagements pour accueillir les élèves.

Après ce confinement qui nous a empêché de vivre socialement, c'est avec plaisir que les bonnes actions fleurissent de toute part. Je citerai les investissements de notre Conseil Municipal des Jeunes et aussi des bénévoles qui ont paré les arbres près du cimetière et l'arbre de la liberté, de jolis tricots colorés.

De chaque coté d'Intermarché, nous avons fait le choix de ne plus couper l'herbe tous les 10 jours avec un tracteur tondeuse diesel bruyant. La tonte sera faite en partie par des moutons en partenariat avec Eric Fortier que nous remercions. Ne leur donner pas à manger, l'herbe leur suffit et l'abondance de pain les fait mourir. Pour agrémenter cela, nous allons mettre deux bandes de jachères fleuries.

Le Maire, Damien Girard

- Vote des taux 2022

Considérant les propositions budgétaires établies pour l'exercice 2022, le Maire rappelle que suite à la réforme de la taxe d'habitation, il n'appartient plus au Conseil Municipal de délibérer sur un taux d'imposition.
Comme les années précédentes, le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022.
Le Conseil Municipal décide de fixer les taux des taxes locales comme suit :

TFPB : 35,47 % TFPNB : 8,36 %

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

- Vote des budgets 2022

Des projets de budget (général et CCAS) sont soumis au Conseil Municipal. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal signent le budget 2022, qu'ils arrêtent définitivement aux chiffres suivants :

BUDGET GÉNÉRAL :

Recettes fonctionnement : 2 510 664,00 €
Recettes investissement : 1 900 236,00 €
Dépenses fonctionnement: 2 510 664,00 €
Dépenses investissement: 1 900 236,00 €

BUDGET CCAS :

Recettes fonctionnement : 44 579,00 €
Dépenses fonctionnement: 44 579,00 €

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

- Création d'un poste d'Adjoint Administratif

Le Maire propose, pour les services administratifs, la création d'un poste d'Adjoint Administratif pour l'occupation d'un emploi d'agent de bibliothèque. Le Conseil Municipal décide la création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif, à hauteur de 21,25/35ème (soit 21h15/semaine), à compter du 1er juin 2022 pour un CDD d'un an. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents, 17 voix POUR et 2 CONTRE

Note : Une vacance de poste sera faite auprès du Centre de Gestion de la Marne. Présentation de la fiche de poste disponible en Mairie.

Conseil Municipal du 24 mars 2022 :

- Vote des taux 2022
- Vote des budgets 2022
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif
- Déclaration d'intention de travaux de voirie et d'enfouissement de réseaux
- Acquisition d'un bien par voie d'expropriation – Maison Lange
- Autorisation signature d'un bail commercial du bar restaurant « Le Pontfa »
- Zone de jachères fleuries
- Élection présidentielle
- Commémoration 8 mai
- Inscriptions scolaires
- Chasse aux œufs 2022
- Village propre
- Permanences trésor public
- Intramuros Application citoyenne
- Raconte Tapis 19 mars
- A vos agendas
- SLP Foot
- Art floral
- Activ' Soirée jeux
- Exposition Peintres
- Goûter et cinéma SLP Galipettes
- Cinéligue

Prochains Conseils Municipaux les 03 mai et 07 juin 2022 à 19h30 à la Mairie.

Prochain Conseil Municipal des Jeunes le 17 juin 2022 à 18h à la Mairie.

- Déclaration d'intention de travaux de voirie et d'enfouissement de réseaux

Le Maire expose la nécessité de réaliser des travaux d'enfouissement de réseaux, réfection de la voirie et des trottoirs rue de Reims et rue Pérard Noizet. Les travaux d'enfouissement de réseaux relevant de la compétence du Grand Reims et les travaux de réfection de voirie relevant du Département et de la commune, il convient de formuler une déclaration d'intention à chacune de ces collectivités pour la réalisation de ces travaux. La commune budgétisera quant à elle la réfection des trottoirs. De plus, la commune prendra à sa charge la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le Conseil Municipal approuve la réalisation des travaux d'enfouissement de réseau et de réfection de voirie projetés rue de Reims et rue Pérard Noizet et demande la prise en compte et la réalisation de ceux-ci par la CUGR et le Département de la Marne.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

- Acquisition d'un bien par voie d'expropriation – Maison Lange

Vu le code général des collectivités territoriales, Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, Vu le procès-verbal provisoire d'état d'abandon du bien cadastré AD 271 sis 31 rue de Vouziers, comprenant une maison d'habitation construite en 1922 d'une surface de 45 m² composée de 3 pièces sur un terrain de 612 m², établi le 17 septembre 2019 dont la publicité a été effectuée en conformité avec le code, Vu l'avis de la Direction Générale des Finances Publiques en date du 28/01/2020 sur la valeur vénale de ce bien, à 36 000 €, Vu l'attestation fiscale de la Direction Générale des Finances Publiques attestant que les taxes foncières au nom de Monsieur Edmond LANGE né le 14/10/1906 et décédé le 03/04/2004, n'ont pas été réglées depuis 2012, Considérant que les procès-verbaux provisoire et définitif du 6 janvier 2020, relatifs au bien, n'ont fait l'objet d'aucune réaction des héritiers du propriétaire, Considérant qu'il y a lieu d'engager la procédure d'expropriation dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants, Considérant que la commune envisage d'acquérir ce bien pour la création d'une réserve foncière en procédant à la destruction de l'habitation et ainsi permettre l'aménagement d'un jardin public avec une zone de biodiversité. Le Conseil Municipal décide de déclarer le bien : maison et terrain cadastré AD 271, 31 rue de Vouziers, en état d'abandon manifeste, de destiner cet immeuble abandonné à la destruction pour permettre l'aménagement d'un jardin public avec une zone de biodiversité et d'engager la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Le Maire est autorisé à signer tous les documents et actes nécessaires à cette procédure et notamment l'acquisition sur la base de l'estimation réalisée par le service France-Domaines. Le dossier de la notice explicative présentant le projet est mis à la disposition du public qui pourra formuler ses observations, pendant la période d'un mois du 24 mars au 24 avril 2022, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie au public.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

Note : Une communication est effectuée à la Mairie, sur Intramuros et le facebook de la commune

- Autorisation signature d'un bail commercial du bar-restaurant « Le Pontfa »

Le Maire indique qu'il y a lieu de donner l'autorisation pour la signature d'un bail commercial de location du bar-restaurant Le Pontfa, situé 8 rue de la République à Pontfaverger-M (cadastré AC 116) avec Monsieur et Madame Thierry COTTE représentants la société SNC COTTE. Le bail est consenti pour une durée de 9 ans, à compter du 1er mai 2022, selon les modalités ci-dessous :
Gratuité les 3 premiers mois, 700 € par mois les 3 mois suivants, 1 050 € par mois pendant 12 mois suivants, 1 190 € par mois pendant 12 mois suivants. Puis 1 400 € par mois. Le Conseil Municipal décide de donner son accord pour la signature du bail commercial d'une durée de 9 années à compter du 1er mai 2022 pour le bar restaurant Le Pontfa, propriété de la commune, sur la base du loyer défini ci-dessus.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents, 18 POUR et 1 ABSTENTION.

Présents au Conseil Municipal :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CERCEAU Sophie
- CLAUDE Ludovic
- COUSINAT Karen
- DEMONGEOT Benoît
- ETCHEVERRY Marie-France
- GAPE Amélie
- GIRARD Amaury
- GIRARD Damien
- GOUYON Emmanuel
- LANOTTE Frédéric
- LECLERC Manuel
- MAHUT Corinne
- PRÉVOST Dany

Absents excusés :

- COURTY Aline (pouvoir transmis)
- DELAVACQUERIE Nathalie (pouvoir transmis)
- USALUPPI Mélodie (pouvoir transmis)

Bibliothèque municipale

Horaires habituels d'ouverture **y compris sur les vacances d'avril** :

- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 14h à 17h
- Jeudi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Catalogue en ligne http://pontfaverger-moronvilliers-pom.c3rb.org/

Zone de jachères fleuries avec orchidées sauvage

Création d'une zone de jachère fleurie avec présence d'orchidées sauvage près de votre parc communal pour favoriser la biodiversité, attirer les pollinisateurs et éviter les tontes intensives. Merci de préserver cette zone naturelle. Sur la zone arrière, vous retrouverez des moutons en éco pâturage.

Élections présidentielles

Deuxième tour des élections présidentielles le dimanche 24 avril prochain. **Bureau de vote ouvert de 8h à 19h à la Mairie**, merci de venir voter avec votre carte d'identité et votre nouvelle carte de vote reçue dernièrement. Pour la première fois, un QR code figurera sur la carte électorale dans la perspective des élections présidentielles et législatives. Ce QR code renvoie au site unique www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.
Les anciennes cartes de vote ne sont plus valables.

Cérémonie du 8 mai 2022

Vous êtes attendus nombreux à la cérémonie du 8 mai
- Départ du défilé à 11h30
- Dépôt de gerbe
- Allocutions, sonneries
- Marseillaise par les jeunes du CMJ
- Retour du cortège place de la mairie
- Distribution de brioche aux enfants
- Vin d'honneur à la Mairie

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Inscriptions et dérogations scolaires pour l'année 2022 - 2023

A retenir : le calendrier pour l'année scolaire 2022-2023 :

- **Avril/Mai 2022** : Commissions « dérogation scolaire » de la CUGR après avis de la conférence de territoire ou de la commission scolaire du pôle, pour **les dérogations externes** et **les dérogations internes dont les avis sont divergents**
- **Mai/juin 2022** : Réponses aux familles ayant demandé une dérogation

Chasse aux œufs 2022

Le vendredi 8 avril, en fin d'après-midi, a eu lieu la traditionnelle chasse aux œufs que tous les jeunes Pontfabriciens, de la maternelle au CM2 préalablement inscrits, attendaient tant, après ces 2 dernières années de crise sanitaire. Chacun a participé avec amusement et gourmandise aux animations et jeux en bois afin de récolter un sac d'œufs en chocolat. Ce moment de fête était organisé par le CCAS et le CMJ.

Raconte tapis "LA GRENOUILLE A GRANDE BOUCHE"

L'histoire a connu un vif succès tant auprès des enfants que des adultes. Merci à tous, enfants, parents, professeurs des écoles, micro-crèche, assistantes maternelles pour leur accueil.

INFORMATIONS MUNICIPALES

VIE LOCALE

A vos agendas

- La fête patronale aura lieu les 4, 5 et 6 juin 2022 avec manèges, jeux, confiseries et animations au centre du village, plus d'informations à venir dans le prochain bulletin
- Élections législatives les 12 et 19 juin 2022

Les événements de SLP Foot

Samedi 18 juin, tournoi senior au terrain de foot du village.
Dimanche 3 juillet, brocante, réservation des emplacements tous les samedis de mai et juin de 10 h à 12h à la Mairie.
Samedi 26 novembre, soirée dansante à la salle des fêtes.

Exposition de peinture

Dimanche 27 mars 2022, le groupe de peintres Impression a présenté sa très belle exposition, félicitations à tous les artistes peintres. Ce groupe de peintres amateurs se réunit régulièrement pour partager ses talents et ses idées.

Restauration et buvette sur place

ENTRÉE :
2€ - ADHÉRENT GDAMR
2,50€ - NON ADHÉRENT
GRATUIT POUR LES - 10 ANS

Soirée Jeux de société de 19h à 23h Salle Souverville Samedi 30 avril 2022

Goûter de l'association SLP Galipettes

Les Galipettes invitent chaque gymnaste de l'association le jeudi 21 avril à la salle des fêtes, à partager un goûter à 16h30 et offrent ensuite la séance de cinéma "Le Grand jour du Lièvre" en partenariat avec Activ'.
Bien sûr, la séance reste ouverte à tout public. Profitez en pour venir en famille, avec des amis… Le gouter sera également offert par l'association à tous les enfants participants à la séance publique de 17h.

Le jeudi 21 avril à la salle des fêtes de Pontfaverger-M. :

CINE LIGUE CHAMPAGNE-ARDENNE

14 h 30

VAILANTE
1h33 min -Animation' famille, comédie

SYNOPSIS :
Depuis qu'elle est enfant, Georgia Nolan n'a qu'une seule ambition : devenir pompier comme son père ! Hélas, à New York en 1932, les femmes n'ont pas le droit d'exercer cette profession. Quand les pompiers de la ville disparaissent un-à-un dans de mystérieux incendies dans des théâtres de Broadway, Georgia y voit une occasion en or : elle se déguise en homme et intègre l'équipe de pompiers débutants chargés d'arrêter le pyromane ! C'est le début d'une aventure aussi désopilante qu'à couper le souffle !

17 h 00

LE GRAND JOUR DU LIÈVRE
0h48 min - Animation, famille

SYNOPSIS :
Programme de 4 films d'animations en marionnettes par les Studios AB.

Programme :
- Les Petits pois de Dace Rīdūze (2020, 14') : Huit petits pois profitent de la chaleur de leur cosse toute douillette. Mais un ver affamé vient perturber leur tranquillité !
- Le Grand jour du lièvre de Dace Rīdūze (2015, 10') : Pâques approche à grands pas. Toute la famille Lapin travaille dur afin que les œufs soient prêts à temps !
- Vaïkiki de Māris Brinkmanis (2017, 10 ') : Un soir dans une pâtisserie, une truffe au chocolat tombe de son étagère et atterrit dans une assiette de sucreries.
- Le Grain de poussière de Dace Rīdūze (2018, 13') : Dès qu'un petit garçon quitte sa chambre, des petits grains de poussière sortent de leur cachette et mènent la belle vie.

20 h 00

ZAÏ ZAÏ ZAÏ ZAÏ
1h22min - Comédie

SYNOPSIS :
Fabrice, acteur de comédie, réalise qu'il n'a pas sa carte de fidélité alors qu'il fait ses courses. Malgré la menace d'un vigile, il parvient à s'enfuir. Commence alors une cavale sans merci, pour celui qui devient rapidement l'ennemi public numéro 1. Alors que les médias s'emparent de l'affaire et que le pays est en émoi, le fugitif, partagé entre remords et questions existentielles, trouve un point de chute inattendu, quelque part en Lozère.

ACTIV'

Tarif : 6€ / Tarif réduit : 3,50€ / Carte fidélité : 22,50€ les 5 places